Ainsi se termina une journée riche et variée à laquelle le temps maussade ne réussit pas à dérober son lustre.

II.

Séance du dimanche 12 novembre 1961 à LAUSANNE

Présidente : Mlle Esther Bréguet.

Membres présents. — MM. l'abbé Ch. Berther, l'abbé A. Bise, J.-P. Borle, J. Boudry, B. Bouvier, Mlle E. Bréguet, M. J. Breitmeyer, Mlle M. Broye, MM. M. Burger, E. Campiche, le chanoine E. Cantin, Mme H. Chardonnens, Mlle H.-G. Cosentini, MM. J. Currat, l'abbé E. Dutoit, Mme H. Favez, MM. R. Feller, J. Grieshaber, B. Hoffmann, Y. James, Sœur Dominique Kaech, MM. J. Kaech, A. Labhardt, E. Liechtenhan, le Dr J.-A. Mathez, MM. G. Méautis, J.-P. Mouchet, F. Muller, A. Nicolet, E. Noir, J. Nussbaum, A. Perrenoud, G. de Plinval, Mme A.-M. Reymond, MM. F. Roulin, G. Ryser, J.-P. Schindler, J.-J. Thorens, S. Vautier, Mlle A. Villard, M. C. Wehrli, Sœur Anne-Thérèse Yerly.

Séance administrative au Palais de Rumine (Salle Tissot).

Mlle E. Bréguet, présidente, ouvre la séance en saluant M. M. Monnier, chef du service de l'enseignement secondaire, représentant le Département de l'Instruction publique, M. W. Stauffacher, doyen de la Faculté des Lettres. M. G. Chevallaz, syndic de Lausanne, rejoindra le Groupe dans l'après-midi. La présidente exprime sa gratitude à tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cette journée, en particulier au recteur de l'Université et au chef du Département de l'Instruction publique, qui ont mis une salle à la disposition des latinistes, à M. A. Laufer, professeur, qui leur présentera le Musée de Vidy.

Le procès-verbal de la dernière séance à Nyon est lu et adopté.

La Société s'est accrue de trois nouveaux membres.

La cotisation est maintenue à Fr. 20 pour 1962.

La Présidente fait part des propositions du Comité pour fêter dignement le trentième anniversaire du Groupe romand à la prochaine séance de printemps, qui se tiendra le 20 mai à Neuchâtel. Nous recevrions dès le samedi soir quelques invités de marque : MM. J. Marouzeau, Cousin, Schilling, Renard, les présidents de la Société de Paris et du Groupe strasbourgeois. Le dimanche comprendrait une séance d'ordre scientifique, un déjeuner et une excursion, peut-être sur le lac. La pro-

position du Dr Mathez de se réunir à Bâle ne peut être retenue et le projet du Comité est accepté.

Mlle H. Cosentini fait part d'un appel venu d'Italie pour la défense des humanités classiques. Le Comité n'en ayant pas été informé en tant que tel laisse aux membres qui le désireraient la liberté de donner leur adhésion individuelle.

M. S. Vautier informe ses collègues que Zurich a été chargé d'organiser, en vue de l'exposition nationale suisse de 1964, dans la section de l'éducation, la présentation du travail qui se fait en Suisse dans le domaine des langues anciennes. Il transmettra lui-même toute suggestion utile.

Communications à l'ordre du jour.

I. — Sous l'épigraphe : « *O aeterna ueritas et uera caritas et cara aeternitas* » (*Conf.* 7, 10, 16), M. l'abbé E. Dutoit, professeur au collège Saint-Michel à Fribourg, étudie *la gradation chez saint Augustin.*

Dans un traité de rhétorique, la *gradatio* — en grec κλῖμαξ — trouve sa place dans le *de elocutione*, où l'on s'occupe des *ornatus in uerbis conjunctis*, et précisément des figures qui procèdent par addition. Rhéteurs grecs et rhéteurs latins ont défini la gradation, citant tous *Sur la Couronne*, 179, de Démosthène, et les *R. L. M.* fréquemment Cic., *Pro Milone*, 23, 61. La *Rhétorique à Herennius* (4, 25, 34) en traite ; de même Quintilien, *De inst.*, 9, 3, 54. La stylistique moderne définit la gradation : une anadiplose prolongée et multipliée. N'est donc qu'une anadiplose ou réduplication ce que Mlle Comeau donne pour une gradation dans la *Rhétorique de saint Augustin d'après les « Tractatus in Iohannem »*, Paris, Boivin, 1930 : *decus corporis animus, decus animi Deus* (*Tract.*, 32, 3).

Saint Augustin, qui ne manque pas une occasion de définir une figure de rhétorique, traite de la gradation dans le *De doctrina christiana*, 4, 7, 11. Il cite et analyse saint Paul, *Ad Rom.*, 5, 3-5. On voit là qu'il eût préféré traduire κλῖμαξ par *scala* plutôt que par *gradatio* ; il témoigne de l'embarras où se trouvèrent les rhéteurs latins pour donner au terme technique grec l'équivalent le meilleur, les uns optant pour *gradatus* ou *gradiculi*, d'autres pour *ascensus*, d'autres encore, comme l'atteste Isidore de Séville (2, 21, 4), pour *catena*. Augustin paraît surtout sensible à l'enchaînement des membres de la gradation, aux divers maillons qui la constituent. Preuve en est le contexte de la gradation des *Confessions*, 8, 5, 10.

Augustin, en dépit de l'avertissement de Quintilien : *ideoque esse rarior debet*, fait grand usage du climax et se montre fort épris de cette forme particulière de ce que Gérald Antoine appelle « la poésie de la

répétition ». Il cite souvent les gradations pauliniennes de l'*Épître aux Romains*, mais, en bon rhéteur, les remet sur la forme (cf. *De Trinitate*, 4, 13, 17). Il lui arrive, dans les *Enarrationes in psalmos*, 45, 12, de construire deux climax dans l'espace de quelques lignes, seize dans l'édition du « Corpus Christianorum ». Pour une plus rigoureuse structure de la figure et pour des raisons d'euphonie, il emploie des substantifs abstraits qui sont des raretés (cf. *Enarr. in ps.*, 30, II s. 1, 5, 6) ou recourt à un curieux *crescitur* (*Sermones ad pop.*, 127, 5). Il aime achever les traités, le *De Fide et Symbolo*, le *De Civitate Dei*, par un climax ; de même fait-il pour conclure ses sermons. Parfois, la gradation est chez lui un véritable sorite (*Tract. in Ioh.*, 81, 2).

Des gradations augustiniennes, il ressort surtout qu'Augustin, très platonicien à cet égard, aimait établir et dresser « l'échelle graduée » de ses connaissances ; *gradatim procedere* était devenu la démarche spontanée de son esprit. En témoignent *Conf.*, 7, 10, 16 (*supra*), *Conf.*, 11, 26, 33, et surtout *De Civ. D.*, 11, 28 : *Cuius (Creatoris) est uera aeternitas, aeterna ueritas, aeterna et uera caritas, estque ipse aeterna et uera et cara trinitas neque confusa neque separata.* Pour Augustin, la gradation est une figure de l'ordre.

— Mlle E. Bréguet remercie chaleureusement le conférencier pour son attachant exposé qui dégage si lumineusement la filiation rhétorique et philosophique d'une figure de style.

— Mlle H. Cosentini se demande si le procédé n'a pas été suggéré à saint Augustin par les textes hébraïques et saint Jean et si, d'autre part, cette répétition de sons ne serait pas un jalon dans le passage de la poésie latine accentuée à la poésie rimée.

— M. E. Dutoit estime fort difficile de déterminer les origines de la vogue de la gradation. Elle est, certes, fréquente dans la poésie hébraïque, mais se rencontre aussi dans Héraclite, chez les lyriques grecs et chez Plutarque. Elle correspond à une structure de notre esprit.

— M. A. Labhardt, s'attachant à l'exemple : *O aeterna ueritas... cara aeternitas*, verrait là une transcription stylistique de l'illumination plotinienne, où l'état final est déjà donné au départ, une sorte de gradation cyclique.

— M. E. Dutoit admet que la citation tient plus de l'enchaînement (*catena*) que de l'ascension.

— M. E. Cantin interpréterait plutôt la phrase comme un texte mystique suggérant l'unité et l'égalité absolue de la Sainte Trinité.

— Dans un sens analogue, Sœur A.-Th. Yerly mettrait cette gra-

dation en rapport avec ce que les mystiques appellent la vision circulaire ou globale.

— Pour M. G. Ryser, dans l'exemple cité de gradation à dix paliers, Jean Chrysostome (*Huit catéchèses... inédites*, éd. A. Wenger, 1957, III, 5) a été entraîné par les mots, et le lien logique est peu apparent.

— M. E. Dutoit observe que l'énoncé complexe forme pourtant une synthèse remarquable de toute la théologie du baptême.

II. — M. Claude Wehrli, professeur au collège de Genève, présente des recherches sur *la place de Trogue-Pompée et de Quinte-Curce dans l'historiographie romaine.*

Bien que les *Histoires philippiques* du Gaulois Trogue-Pompée, contemporain d'Auguste, ne nous soient connues que par l'abrégé de Justin, postérieur de deux siècles, ces dernières années ont vu se multiplier les études consacrées à leurs sources et à la fidélité de Justin. Écrivant entre Salluste et Tite-Live, dont les orientations littéraires étaient différentes, Trogue-Pompée a emprunté aux deux, avec le souci de tenir leurs parts égales. Comment expliquer autrement cette contradiction intime à l'ouvrage, centré autour de la Macédoine, comme une monographie de Salluste, et embrassant le temps et les espaces comme l'histoire de Tite-Live? Psychologue, il a mêlé le blâme et l'éloge à propos d'Alexandre, influencé par les deux tendances qui partageaient à ce sujet les historiens latins.

Pour fixer des dates à l'existence de Quinte-Curce (cf. H. Bardon, *Rev. Ét. classiques*, 1947), nous sommes réduits à un passage du texte (X, 9, 1-6). Il faut revenir à l'ancienne interprétation qui concluait en faveur de l'époque de Claude, mais sans l'identifier avec le Curtius Rufus de Tacite et Pline le Jeune. En dépit de ses erreurs et lacunes abondantes, Quinte-Curce a l'inquiétude du vrai. Frappé par la dualité du caractère violent, brutal, âpre au plaisir, d'Alexandre et son génie hors pair, il a fondu ensemble les opinions des admirateurs grecs du roi, Clitarque, Callisthène, avec celles de l'opposition antimacédonienne, Théophraste, Ératosthène, Timée, Timagène, et a réuni en un ensemble cohérent et clair les traits contradictoires de l'Argéade. La lecture de Ptolémée et d'Aristobule lui a permis d'enrichir aussi sa documentation. Il est enfin, ne l'oublions pas, un des rares écrivains latins qui aient manifesté une vive curiosité pour les mœurs étrangères, les particularités de la géographie et de la civilisation. Il occupe ainsi une place non négligeable dans l'historiographie antique.

La manière dont les historiens anciens ont composé leurs œuvres a autant de signification, plus parfois, que le contenu historique. A ne chercher que la vérité historique, on risque d'oublier la valeur historiographique.

— Mlle E. Bréguet remercie M. Cl. Wehrli pour son exposé riche et vivant. Elle souligne le style poétique du texte mis sous nos yeux (Q.-C., X, 9, 1-6) et l'expression *insociabile regnum* qu'on ne retrouve, semble-t-il, que chez Tacite (*Ann.*, XIII, 17).

— M. E. Liechtenhan se demande si cette dernière formule, poétique à l'origine, n'est pas devenue un slogan courant.

— M. E. Dutoit voudrait savoir si *domus*, dans le texte cité, prend déjà le sens emphatique d'*augusta domus* qu'il a chez Tacite. M. Cl. Wehrli ne le pense pas.

— A l'issue du déjeuner servi au Restaurant vaudois, la présidente fait part de plusieurs messages, notamment de celui de M. J. Marouzeau, en pensée avec nous, excuse l'absence de quelques membres du Groupe, remercie les autorités cantonales et municipales pour leur aimable accueil et les vins offerts, félicite M. G. Méautis, nommé professeur honoraire de l'Université de Neuchâtel, et M. le chanoine E. Cantin, élevé à la prélature. Elle se réjouit de la vie dont témoigne le Groupe romand, qui, en s'épanouissant dans la maturité de ses forces, stimule le travail des jeunes ; la preuve en a été donnée dans la séance du matin. L'étude de l'antiquité classique nous met, par les textes, en relation avec des hommes que nous sentons vivants et proches de nous et dont l'exemple mérite d'être médité ou imité. Et de terminer son allocution par une adroite « gradation » en hommage à la communication du matin.

M. M. Monnier, chef du service de l'enseignement secondaire, adresse au nom du Département de l'Instruction publique ses vœux pour la prospérité du Groupe. Dans une époque toujours plus tournée vers la technique, tant que subsisteront des gens prêts à venir entendre parler de saint Augustin et de Trogue-Pompée, la civilisation occidentale ne faillira pas à sa vocation.

M. W. Stauffacher, doyen de la Faculté des Lettres, exprime sa reconnaissance à la présidente et au Groupe romand.

A 15 h. 30, le Groupe se retrouve à Vidy, où M. A. Laufer, conservateur adjoint, fait l'historique des fouilles anciennes et récentes. Site archéologique repéré depuis de nombreux siècles, Vidy a permis de constituer un fonds des trouvailles dues longtemps au seul hasard de travaux privés ou publics. Des fouilles systématiques n'ont eu lieu qu'entre 1935-1940 et ont amené la création du petit musée actuel ; puis elles reprirent de 1959 à 1961, gagnées de vitesse par les travaux de l'auto-route. Or le terrain intéressant s'étend sur plus de 20.000 mètres carrés. On fut réduit à ne dégager que les murs, tant se révélait vaste la cité qui sortait de terre, et l'on ne procéda à des

fouilles approfondies qu'en de rares endroits. C'est ainsi qu'on mit au jour un atelier de poterie contenant deux fours et des « ratés » d'une céramique dont on connaissait fort bien le décor (dit « en oculée »), mais dont on n'avait jamais encore pu localiser la fabrication. Par ailleurs, une mosaïque géométrique, noire et blanche, quelques appliques de bronze à sujets mythologiques, un vase tardif du Bas-Rhin, une belle pièce en verre témoignent du zèle ou de la chance des chercheurs. En revanche, très peu de monnaies, guère d'inscriptions, pas trace de port. Mais les résultats définitifs sont loin d'être acquis.

Après cette heureuse mise au point, les membres du Groupe purent admirer à loisir les richesses du musée, tout en harcelant de questions M. A. Laufer, qui y répondit avec beaucoup de science et de courtoisie.

Un vin d'honneur offert par la Municipalité de Lausanne fut l'occasion pour M. G. Chevallaz, syndic, d'évoquer avec esprit son lointain prédécesseur gallo-romain et d'exprimer sa reconnaissance aux études gréco-latines pour le sens du relatif qu'elles maintiennent heureusement dans le monde d'aujourd'hui.